



Hibou

l'étude du soir

by Biyn Learning Academy

Règlement intérieur

la bienveillance d'abord, un cadre clair pour tous

ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

1 Bienvenue chez Hibou

Hibou est un service d'accompagnement du soir en visioconférence, proposé par Biyn Learning Academy. Ce règlement garantit que chacun, enfant, animateur, camarade, y trouve un cadre serein pour progresser. L'inscription vaut acceptation du présent règlement par la famille et l'enfant.

2 Les horaires et l'assiduité

Les séances ont lieu du lundi au vendredi, de 17h à 19h, hors vacances scolaires et jours fériés, selon la formule choisie. L'enfant se connecte à l'heure de son créneau ; un retard n'est jamais sanctionné, mais la séance se termine à l'heure prévue. En cas d'absence, prévenir via l'espace parent suffit : les absences prévues avant 16h peuvent être reportées dans la semaine, selon les places disponibles.

3 Le déroulé d'une séance

Chaque séance suit le même rituel : la météo du soir (comment on arrive), les devoirs du jour encadrés par l'animateur, une ou deux fiches courtes adaptées au programme de l'enfant, puis l'accès à la salle de jeux, qui se mérite mais n'est jamais retiré par punition. L'animateur reste présent et disponible du début à la fin.

4 Le matériel nécessaire

Un ordinateur ou une tablette avec caméra et micro, une connexion internet stable, un endroit calme, et le cahier de classe. La caméra est activée pendant les échanges avec l'animateur ; elle peut rester coupée pendant le travail en autonomie si la famille le préfère.

5 Bienveillance et respect

Chez Hibou, on ne se moque jamais : ni d'une erreur, ni d'une question, ni d'un accent, ni d'un niveau. Demander de l'aide est une force, se tromper fait partie du travail. Tout propos ou comportement blessant envers un camarade ou un adulte donne lieu à un rappel du cadre, puis, s'il se répète, à un échange avec la famille. Les adultes appliquent les mêmes règles de respect envers les enfants.

6 La sécurité en ligne

Les espaces Hibou sont réservés aux enfants inscrits et à l'équipe. Chaque enfant dispose d'un code personnel qu'il ne partage avec personne d'autre que ses parents. Il est interdit de communiquer des informations personnelles (adresse, téléphone, réseaux sociaux) au sein du campus, et de contacter un autre enfant en dehors des espaces Hibou. Tout adulte de l'équipe est identifié et recruté avec vérifications.

7 Ce qui n'a pas sa place chez Hibou

- ✗ Les insultes, moqueries et disputes qui dépassent le jeu.
- ✗ Le partage de contenus étrangers au travail ou inadaptés à l'âge des présents.
- ✗ L'enregistrement ou la capture d'écran des autres enfants.
- ✗ L'usage du campus en dehors des créneaux de la formule.
- ✗ La communication des codes d'accès à des tiers.

8 Le rôle des parents

Les parents veillent aux bonnes conditions de connexion, consultent le bilan hebdomadaire, et signalent toute difficulté via l'espace parent ou par téléphone. Ils s'engagent à ne pas intervenir directement auprès des autres enfants pendant les séances : en cas de souci, l'animateur et l'équipe sont les interlocuteurs.

9

Données personnelles et images

Les données des familles sont hébergées en France sur des serveurs opérés par Biyn Learning Academy et ne sont jamais revendues. Les photos de travail partagées par l'enfant ne sont visibles que de sa famille et de son animateur. Aucune image d'enfant n'est diffusée publiquement sans autorisation écrite. Droits d'accès et de suppression : contact@biynlearning.academy.

10

Manquements et dialogue

En cas de manquement au règlement : premier temps, rappel du cadre par l'animateur ; deuxième temps, échange avec la famille ; troisième temps, si la situation l'exige, suspension temporaire de l'accès, sans frais supplémentaires. Aucune exclusion n'intervient sans dialogue préalable. L'objectif reste toujours le même : que chaque enfant puisse travailler et jouer sereinement.

Signé : le Grand-Duc, Plume, et toute l'équipe Hibou

Document remis à chaque famille lors de l'inscription. Version de juillet 2026.